

pensables. Grâce aux efforts qu'ils ont déployés au pays, les hommes et les femmes du Canada ont démontré leur empressement à soutenir dans la plus grande mesure possible ceux qui combattent outre-mer.

*Membres de la Chambre des communes,*

Je vous remercie des crédits affectés à la poursuite de la guerre.

Vous avez pourvu à l'exercice du droit de vote, lors d'une élection générale, par les hommes et les femmes des forces armées. Cette mesure leur fournira la plus ample occasion d'user de ce droit fondamental de citoyeneté.

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

L'effort de guerre du Canada depuis cinq ans se recommande par lui-même.

En clôturant cette cinquième session de notre parlement de guerre, je m'unis à vous pour prier Dieu que les horreurs et les sacrifices de la guerre prennent bientôt fin. Nous confions nos morts héroïques à la garde de Dieu. Nous honorerons toujours leur mémoire. Pour les affligés, nous demandons le réconfort et la consolation. Quant aux prisonniers de guerre, aux disparus et aux blessés, nous prions pour qu'ils soient bientôt délivrés de leurs privations, de leurs angoisses et de leurs souffrances. Plus que jamais nous pensons aux centaines de milliers de nos jeunes Canadiens qui, avec leurs compagnons d'armes des autres pays, ont offert leur vie pour épargner la conquête et la servitude aux nations libres du monde. Nous prions humblement la divine Providence d'accorder à tous ceux qui survivent à l'épreuve du combat un prompt et glorieux retour dans leur patrie.

L'honorable Président du Sénat dit alors:

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

C'est le désir et le plaisir de l'honorable député du Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé au vingt-huitième jour de février prochain, pour être tenu en ce lieu; et ce Parlement, en conséquence, est prorogé au vingt-huitième jour de février prochain.